

DEMOUSS 2L

NETTOYANT TRACES VERTES
PRÉVENTIF ET CURATIF SUPER CONCENTRÉ



PRÉSENTATION

DEMOUSS 2L est un nettoyant préventif et curatif, diluable à l'eau, efficace sur les traces vertes...

DEMOUSS 2L assure une protection durable de la surface traitée de part son action rémanente et respecte le support et la couleur. Il ne contient ni acide, ni solvant. Biodégradable à + de 90%

DEMOUSS 2L est très efficace contre les traces rouges sur les enduits de façade.

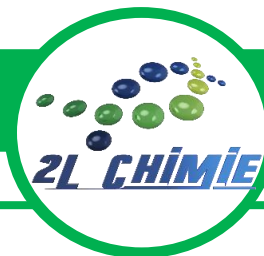
DEMOUSS 2L est conforme aux critères d'application sur les monuments historiques.



DOMAINES D'APPLICATION

DEMOUSS 2L s'applique sur tous les supports courants de couverture et façade contaminés par les traces vertes : tuiles en terre cuite, ardoises, enduits, pierres naturelles...

DEMOUSS 2L s'applique aussi sur les façades, polyester, courts de tennis, murs, clôtures ...



MODE D'EMPLOI

Agiter **DEMOUSS 2L** avant emploi. Diluer 1 volume pour 4 volumes d'eau en curatif ou 1 volume pour 9 volumes d'eau en préventif. Appliquer au pulvérisateur. Laisser agir. Ne pas rincer. Dans le cas où la mousse est en forte épaisseur, commencer par un brossage énergique ou un nettoyage au laveur haute pression. Peut être employé avec **ACTIV DEMOUSS 2L** en cas de support très encrassés.

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 4 à 5 m² au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Par temps chaud, mouiller légèrement le support avant application. Ne pas appliquer par temps de pluie 24 à 48 heures sans pluie. Plus la mousse sera sèche plus le traitement sera rapide et efficace.

Les mousses, algues et lichens sont dévitalisés au bout d'une dizaine de jours. Elles tombent naturellement par l'action de la pluie et/ou des intempéries. Au besoin, procéder par brossage ou utilisation d'eau sous pression. Sans action mécanique, résultat final à partir de 6 mois.

Le rejet des effluents est nocif pour la faune aquatique.



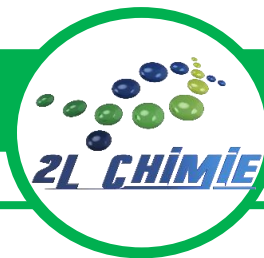
CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Incolore à jaune clair
Odeur :	Caractéristique
pH :	8
Masse volumique :	1.00 ± 0.01 kg/dm ³
Solubilité :	Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.

Conservation : 12 mois.



SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement :
DANGER

Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Etiquetage des biocides :

Substances actives **COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES**
CAS 68424-85-1
166.50 g/L
TP 10

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

1 rue de la touche , 41500 AVARAY - 06 83 36 14 76 – 2lchimie@orange.fr

